

# Les Entonnoirs Autoroutiers

Beaucoup de systèmes de transport internationaux et nationaux convergent vers Paris quel qu'en soit leur mode : voies ferrées, routières ou aériennes. Pendant longtemps, ils ont contribué à l'essor de la région Ile de France. Mais, aujourd'hui, ils sont devenus de lourds handicaps pour les déplacements internes à l'agglomération parisienne en raison du cumul et de l'augmentation des trafics nationaux, internationaux et locaux.

Le projet de prolongement de l'A12 débiterait à la jonction de l'autoroute A12 et de la Nationale 10 pour se terminer au sud de la commune des Essarts le Roi sur cette même Nationale 10. A ces extrémités, ce projet engendrerait deux entonnoirs routiers créateurs de gigantesques encombrements.

Au nord du projet, sens province / Paris, l'A12 actuelle supporterait l'addition des trafics des voies de la RN10, la RN12 et celui de la RN286 qui devrait recevoir à terme le flux de la A 104, soit 9 voies qui doivent fusionner dans les quatre puis les trois voies de l'A12 entre Bois d'Arcy et Rocquencourt. Le comptage 2004 constate 125665 véhicules /jour sur ce tronçon qui est déjà saturé tous les jours aux heures de pointe et aux départs et retours de semaine.

Quant à la A13, elle devra cumuler à terme le transit de 3 autoroutes A13 + A12 et son prolongement +A104.

Demain, les prévisions de trafic estimées par la DDE avec le projet de prolongement de l'A12 prévoient une hausse de 50.000 veh/jour (sans **comptabiliser le flux de la A 104**). Ce cumul amplifierait la situation actuelle déjà très limite pour créer un énorme bouchon digne d'un « titre Européen ».

Au sud, dans le sens Paris- province, toujours situé dans cette aire d'étude, un autre entonnoir se formerait sur la commune des Essarts le Roi .On comptabiliserait l'équivalent de 8 voies de la RN10, la D191, la future liaison RN12-A12 et le prolongement de l'A12 qui devraient s'insérer dans les 2 voies de la déviation du Perray en Yvelines qui supporte difficilement aujourd'hui un trafic journalier de 46695 véhicules auquel s'ajouteraient le trafic induit par ce nouveau tronçon et celui de la future liaison RN12 - A12 ( anciennement appelée A 88).

Le prolongement de l'A12 dans les déplacements franciliens apporterait par son trafic supplémentaire et son implantation en milieu urbain des dysfonctionnements de circulation et augmenterait les sources de pollution néfastes aux habitants.

Alors que depuis plusieurs années, le grand contournement autoroutier du bassin parisien se réalise par la création des autoroutes à l'ouest A85, A28, A26, A29 reliant les villes de Bourges, Tours, Le Mans, Alençon, Rouen, à l'est Troyes, Reims, St Quentin, Amiens.

Une grande rocade de l'Ile de France se dessine aussi en reliant les villes de Rouen (A13) Chartres (A11), Orléans (A10), et Courtenay (A6)

Le projet de prolongement de l'A12 apparaîtrait comme une voie radiale à la capitale. Il s'opposerait alors à la raison d'être de ces contournements en amplifiant la congestion des voies de circulation par incitation et captation d'un nouveau trafic de transit national et international.

Ce projet désorganiserait profondément les flux routiers et constituerait de surcroît une source considérable de gaspillage financier en rendant sans objet les lourds investissements consentis pour le grand contournement de la région île de France.

Roger Mars  
Habitant les Essarts le Roi